

Charles
BERNARD

1867-1917

*Fait par Bernard Guison
en 1996*

Après Louise en 1861, puis Marthe en 1863, Charles Bernard est né le 11 mars 1867 au domicile de ses parents à Paris, 26 rue du Mont Thabor dans le 1er arrondissement, non loin de la Place Vendôme.

Son père, Henry Prosper Bernard a alors 40 ans. Polytechnicien de la promotion 1845, il a choisi à la sortie de l'Ecole le Corps des Ponts et Chaussées. Pour ses travaux au port de Cherbourg où il s'est distingué il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur par l'Empereur Napoléon III. La reine Victoria d'Angleterre, en visite en France à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1855 lui a fait cadeau d'une bague... En 1860, Henry Bernard épouse Marie Laurent dont les parents habitent comme ceux de Henry rue du Mont Thabor. Le père de Marie est Chef de l'Escompte de la Banque de France.



Charles Bernard, bachelier (1883), polytechnicien (1885)
et Lieutenant au 32ème R.A. (1889)

I. DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE AU 2 AOÛT 1914

Reçu en juillet 1883 à la première partie du baccalauréat ès lettres, en 1884 à la deuxième partie, en 1885 Charles, âgé de 18 ans, passe avec succès le concours d'entrée à l'Ecole Polytechnique.

Il y entre le 1er novembre, date du début de sa carrière militaire.

Il en sort, deux ans plus tard, en 1887, classé 76ème sur 218 élèves et admis dans le service de l'Artillerie.

Le 1er octobre, il entre avec le grade de Sous-Lieutenant-Elève d'Artillerie à l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie à Fontainebleau.

Il en sort en 1889 classé 24ème sur 141, avec les observations suivantes :

“Grand, bien découpé - a de l'entrain - caractère doux - très bon esprit - zélé et travailleur - très bon cavalier - doit faire un très bon officier”.

Le 1er octobre 1889, Charles est nommé Lieutenant en 2ème et affecté, toujours à Fontainebleau, au 32ème Régiment d'Artillerie.

Puis il se rend à Saumur pour y suivre, du 1er octobre 1891 au 31 août 1892, en qualité d'Officier d'instruction, les cours de l'Ecole d'Application de Cavalerie.

A nouveau au 32ème R.A. à Fontainebleau, Charles est nommé, le 1er octobre 1894, Lieutenant en 1er.

Le 27 février 1896, âgé de 29 ans, il épouse à Paris Berthe Cosson, née le 1er février 1875 à Aubervilliers près de Paris. Berthe est la fille de Marie Mellerio, elle-même fille d'Antoine Mellerio, le bijoutier du 9 rue de la Paix à Paris. Charles est le fils d'Henry, lui-même frère de Charles Martial Bernard, lui aussi bijoutier, au 1 rue de la Paix et ami d'Antoine Mellerio...

Le 13 décembre 1896, à Fontainebleau, a lieu la naissance du premier enfant prénommé Marcel.

7^{ème} Corps d'Armée
Etat Major

Besançon, le 24 avril 1903

Le Capitaine d'Artillerie breveté Bernard
Charles, stagiaire à l'Etat Major du 7^{ème} Corps d'Armée,
à Monsieur le Ministre de la Guerre
(Etat Major de l'Armée Section du personnel du
service d'Etat Major)

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous demander à rentrer dans mon
arme à l'expiration de mon stage, pour y effectuer mes
deux années de commandement.

Mon stage d'Etat Major sera terminé le
1^{er} Février 1904

G. Bernard

Vu et transmis,
Besançon, le 29 avril 1903
O. B. de l'Etat Major du Corps
A. Pelluc

Le 30, Charles est nommé Capitaine en 2ème et affecté à l'Ecole Centrale de Pyrotechnie qui se trouve à Bourges où se rend la famille.

Le 13 août 1898, à Bourges, a lieu la naissance du 2ème enfant, Hélène.

Nouveau déménagement, cette fois à Paris, Charles ayant été admis à suivre les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre, où il entre le 1er novembre 1899.

Le 15 février 1900, à Paris, a lieu la naissance du 3ème enfant, Odette.

Après l'Ecole de Guerre, Charles doit effectuer un stage de deux années dans un Etat-Major. Le 1er février 1902, il est affecté, à Besançon, à celui du 7ème Corps d'Armée¹.

Le 14 juin 1903, à Besançon, a lieu la naissance du 4ème enfant, Yvonne.

Ayant demandé à rentrer dans son arme à l'expiration de son stage d'Etat-Major pour y effectuer deux années de commandement, Charles est affecté, le 1er février 1904, toujours à Besançon, au 5ème R.A. Le 23 septembre il est promu Capitaine en 1er.

Ses deux années de commandement accomplies, Charles, le 24 janvier 1906, est affecté à sa demande à l'Etat-Major du 7ème C.A., toujours à Besançon.

Le 31 décembre 1907, il est promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le 10 février 1908, a lieu à Besançon la naissance du 5ème enfant, Denise.

C'est en ces termes élogieux qu'en 1908 le Chef d'Etat-Major du 7ème C.A. note Charles : *“Officier vigoureux, montant très bien à cheval, aussi apte à traiter les questions techniques de son arme qu'à remplir, en temps de paix et en campagne, les fonctions d'Officier d'Etat-Major ou d'Officier de troupe”*.

¹. Peu après, le 16 novembre, au même Etat-Major du 7ème C.A., son camarade de promotion de l'X, Gilbert Moraillon, après avoir lui aussi suivi les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre, débute son stage.

Toi, papa, tu as eu une longue et brillante
carrière dans le corps si respecté des Ponts et
Chaussées. Tu es arrivé au plus haut grade,
celui d'Inspecteur Général, et la cravate si enviée
que tu portes est la preuve des services que tu
as rendus. Fait tout jeune encore Chevalier
de la Légion d'Honneur par l'Empereur Napoléon III
pour tes travaux sur le port de Cherbourg, tu as été
par la suite nommé Officier, puis Commandeur,
avant de venir à Paris, le long de
la Seine, je ne puis pas voir le pont de Tolbiac,
le Pont au Double, celui des Invalides, sans
penser à tes travaux comme Ingénieur en Chef
de la Navigation.

C'est à la Marine, aux travaux hydrographiques,
que tu es fini ta carrière comme tu l'avais commencée.
Tu y étais un Grand Chef, un "Grand Marin" comme
on dit dans l'Armée.

Que tes petits enfants se souviennent toujours que
nous pouvons être fiers de toi. (et applaudissements)
(souris pour papa)

Extrait de l'allocution prononcée le 11 juin 1910 par
Charles Bernard à l'occasion du 50ème anniversaire
du mariage de ses parents

Le 24 juin 1909, Charles est nommé Chef d'Escadron et affecté à sa demande au 5ème R.A., toujours à Besançon, pour y commander le 2ème groupe.

Le 11 juin 1910, à Paris, à leur domicile 56 Bd Haussmann, les parents de Charles fêtent, entourés de leurs enfants et petits enfants, leurs 50 ans de mariage. Charles retrace la brillante carrière de son père Henry qui, dans le Corps des Ponts et Chaussées, a atteint le plus haut grade, celui d'Inspecteur général. Promu très jeune comme on l'a vu, Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur pour ses travaux remarquables au port de Cherbourg, Henry a ensuite été successivement élevé au grade d'Officier puis de Commandeur de la Légion d'Honneur.

En octobre 1910, Charles est ainsi noté par le Colonel commandant le 5ème R.A. : *“Officier supérieur s’occupant beaucoup de l’instruction de son groupe qu’il dirige avec intelligence et compétence... Désigné pour prendre part à des ascensions libres. Les diverses aptitudes du commandant Bernard en font un officier supérieur très complet, qui malheureusement est un peu nerveux”*.

Charles s'est en effet rendu à trois reprises en 1910 à Lyon pour y effectuer des ascensions en ballon libre, ce qui lui vaut d'obtenir le brevet de pilote aéronautique.

En juillet 1911, ayant effectué deux années de troupe, Charles demande à être affecté, à Besançon, à l'Etat-Major du 7ème C.A. ou à celui du Gouverneur de la place.

Le 24 septembre, il est nommé Chef de l'Etat-Major du Gouverneur.

Le 24 juin 1912, il est affecté à l'Etat-Major du 7ème C.A.

Le 26 décembre, à Besançon, a lieu la naissance du dernier enfant, Nicole.

1913, 1914... On se prépare à la guerre ! Le 1er avril 1914, le Lieutenant-Colonel Chef d'E.M. du 7ème C.A. écrit : *“Le Commandant Bernard a eu à faire face depuis six mois à une tâche écrasante avec la préparation de la mobilisation du 7ème et du 21ème Corps et la mise sur pied du nouveau plan. Il s'en est tiré avec un rare bonheur sans se départir un instant de sa parfaite distinction et de la constante bonne humeur qui le fait apprécier également de ses inférieurs et de ses chefs. Inscrit au tableau pour le grade de Lieutenant-Colonel, est apte à réussir partout où il sera employé mais paraît plus spécialement désigné pour faire un excellent sous-chef dans un Etat-Major d'Armée”*.

II. DU 2 AOÛT 1914 AU 15 DECEMBRE 1915, SOUS-CHEF PUIS CHEF DE L'ETAT-MAJOR DU 7^{ÈME} C.A.

A la mobilisation, le 2 août 1914, Charles est nommé à Belfort Chef d'Etat-Major de la 7^{ème} Région. Placé sous l'autorité du Général Dubail commandant la 1^{ère} Armée, le "*Détachement de Haute-Alsace*" comprend le 7^{ème} C.A. commandé par le Général Bonneau et la 8^{ème} Division de Cavalerie. Au 7^{ème} C.A. est affecté un secteur allant du Col de la Schucht à Belfort. La 8^{ème} Division est chargée de surveiller les débouchés entre Belfort et la frontière suisse.

Le 7 août au matin débute une offensive décidée par le Général Joffre en Haute-Alsace, en direction de Thann et de Mulhouse. Ne rencontrant pas de résistance sérieuse nos troupes occupent Mulhouse le lendemain 8 août. La nouvelle bientôt connue dans toute la France suscite un immense enthousiasme.

Hélas, les Allemands reçoivent des renforts et, le 10 mai, reprennent la ville puis obligent nos troupes à faire retraite vers Belfort. Le Général Bonneau, rendu responsable de cet échec, est remplacé par le Général Vauthier. A la suite d'une deuxième offensive nous occupons à nouveau Mulhouse le 19, mais à nouveau nous l'abandonnons...

A la fin du mois d'août, les opérations en Alsace sont arrêtées. Le 7^{ème} C.A. est embarqué et dirigé vers la Somme où se constitue une 3^{ème} Armée confiée au Général Maunoury.

Le 27 août, Charles est nommé Sous-Chef d'Etat-Major du 7^{ème} C.A.

Le 7^{ème} C.A., regroupé au sud de la Somme, ne peut hélas empêcher l'armée allemande de von Kluck de franchir la rivière.

Le 29 août au soir, le 7^{ème} C.A. doit battre en retraite... en direction de Paris, où il renforce la VI^{ème} Armée entre l'Oise et la Marne.

Le 6 septembre commence la bataille de la Marne et pour la VI^{ème} Armée la bataille de l'Ourcq. A la suite de violents combats à Bouillancy les Allemands sont contraints à battre en retraite jusqu'à l'Aisne. Victoire décisive mais qui laisse face à face deux armées épuisées. Elles vont s'enterrer pour survivre...

Le 25 décembre 1914, Charles est promu Lieutenant-Colonel.

Le 27 février 1915, il est nommé Chef d'Etat-Major du 7ème C.A.

En septembre, les combats reprennent, cette fois en Champagne, avec la participation de la IIème Armée commandée par le Général Pétain et de la IVème Armée placée sous les ordres du Général de Langle de Cary à laquelle est rattaché le 7ème C.A.

Le 25 septembre, après une importante préparation d'artillerie, nos soldats s'élancent à l'assaut du redoutable massif de la Main de Massiges... Pour son action au cours de cette bataille, qui se soldera malheureusement par un échec, Charles est cité pour la 1ère fois, le 7 octobre, à l'Ordre de la IVème Armée :

“Lieutenant-Colonel BERNARD. Comme sous-chef, puis comme chef de l'Etat-Major du Corps d'Armée, n'a pas cessé d'être pour le commandement, depuis le début de la campagne, un collaborateur infatigable, apportant à la direction de l'Etat-Major et à la préparation des opérations, une précision et une constance de tous les instants. A particulièrement contribué au succès des combats engagés depuis le 25 septembre, en se dépensant sans compter, prévoyant les besoins et assurant avec un personnel restreint la transmission et l'exécution des ordres dans le Corps d'Armée successivement renforcé de plusieurs divisions”².

². Gilbert Moraillon a également participé à cette Campagne, comme Lieutenant-Colonel commandant l'Artillerie Lourde de la IIème Armée, à l'ordre de laquelle il a été cité.

III. DU 15 DECEMBRE 1915 AU 1ER JANVIER 1917, COMMANDANT LE 47^{ÈME} REGIMENT D'ARTILLERIE

Le 13 décembre, le 47^{ème} Régiment d'Artillerie est dirigé vers Bar-le-Duc, Saint-Dizier où stationne le 7^{ème} C.A.

Le 15, il se trouve au N.O. de Vitry-le-François. C'est là que son chef, le Colonel Lucotte, appelé à un autre commandement, fait ses adieux au régiment avec lequel il avait franchi la frontière en 1914.

Charles est désigné pour le remplacer et prend son commandement le 19, en fin d'étape, les groupes s'installant dans la vallée de la Saulx, à l'Est de Saint-Dizier.

Le 24 décembre, le nouveau chef s'adresse ainsi à son régiment :

“Comme Chef d'Etat-Major du 7^{ème} C.A. j'ai vu ce que vous avez fait en Alsace, sur la Somme, sur l'Aisne et surtout autour de Bouillancy et en Champagne. Je suis convaincu que, travaillant tous ensemble, nous arriverons à bouter les Boches hors de chez nous et à envahir leur territoire. Pour la France !”.

Le régiment reste dans la vallée de la Saulx jusqu'au 15 janvier 1916, y faisant de l'instruction et quelques manœuvres.

Du 15 janvier au 3 février, le régiment achève son entraînement au camp de Mailly.

Le 3 février, il quitte brusquement Mailly pour gagner, par voie ferrée, la région de Revigny - Bar-le-Duc.

Le 15, après quelques jours de route, les trois groupes du régiment prennent position en avant des forts de Verdun, au N.E. de la place, face à la plaine de la Woëvre. Le P.C. du 47^{ème} est installé dans le village d'Eix.

L'attaque allemande commence le 21 février par un bombardement qui dure plusieurs jours. Ruée furieuse par masses compactes sans cesse renouvelées et par

bonds successifs obligeant notre infanterie, le 23 en fin de journée, à battre en retraite sur les Hauts de Meuse.

Le 10 mars, le régiment est relevé.

Répit de courte durée, car, dans les premiers jours d'avril, il est à nouveau engagé à Verdun, toujours au N.E. de la place, pour défendre avec la 14ème Division le fort de Vaux.

Pour son action à Verdun, Charles fait l'objet de la 2ème citation suivante à l'ordre de la VIIème Armée :

“Lieutenant-Colonel BERNARD, Chef de Corps de premier ordre. A parfaitement rempli les missions qui lui étaient confiées pendant les opérations devant Verdun et a puissamment aidé, par des concentrations de feu habilement dirigées, à arrêter plusieurs attaques ennemies”.

Relevé fin mai 1916, le régiment est alors envoyé en Alsace.

Le 3 juin, il prend position sur un front allant du Col du Bonhomme jusqu'à la haute vallée de Munster.

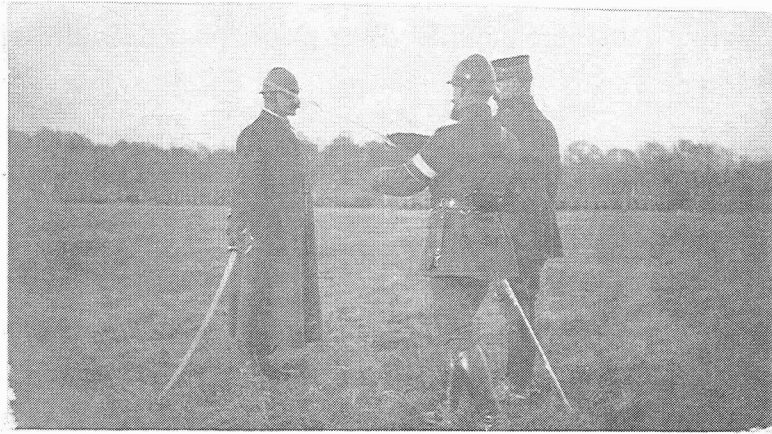
Relevé le 16 juillet, il est cette fois-ci embarqué et dirigé sur la Somme, vers Amiens, comme en août 1914.

Le 22, aussitôt débarqué, le régiment prend part aux actions offensives qui ont été récemment déclenchées. Grâce à son appui, l'infanterie de la 14è Division progresse en direction du village de Bouchavesnes fortement défendu mais qui finalement est emporté le 13 septembre.

Le 15 septembre au soir, le régiment est relevé et mis au repos.

Les 23 et 24, il est embarqué à destination de Vitry-le-François. Puis, après quelques jours de repos, dirigé par étapes vers l'Argonne dans le secteur de Main-de-Massiges, au N.O. de Sainte-Menehould.

Coups de main fréquents, attaques locales avec la pluie et dans la boue...



Novembre 1916. Le Général Gouraud remet au Colonel Bernard
la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur

Le régiment reste dans ce secteur pendant trois mois, jusqu'aux derniers jours de l'année.

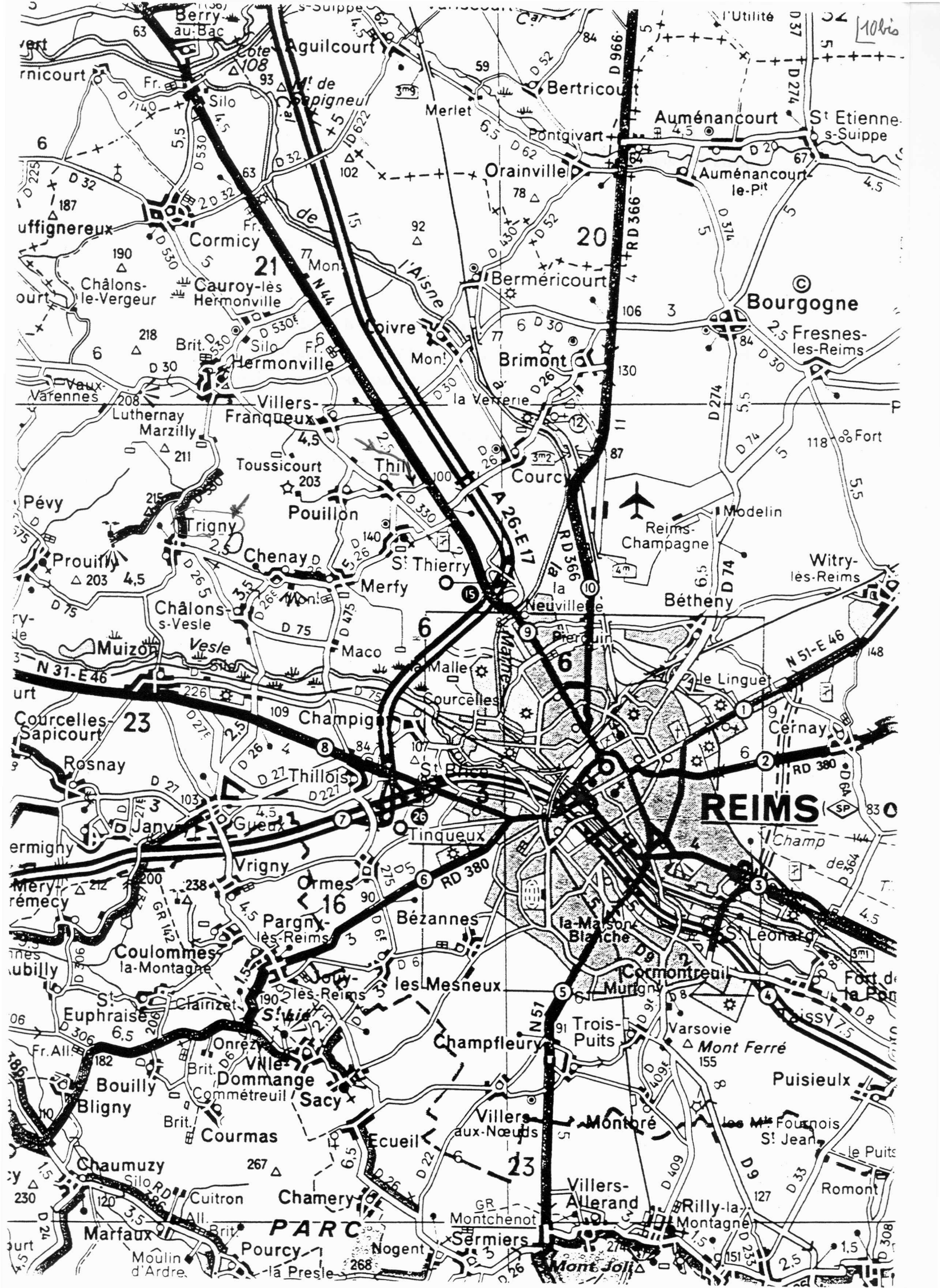
Le 7 novembre 1916, Charles, par ordre du Général Commandant en Chef, fait l'objet d'une 3ème citation, en même temps qu'il est promu Officier de la Légion d'Honneur pour le motif suivant :

“Chef de Corps accompli. Déjà deux fois cité à l'ordre de l'Armée, s'est à nouveau distingué au cours des récentes opérations, commandant l'artillerie de campagne d'un secteur d'attaque, a assuré, dans des circonstances particulièrement difficiles, une liaison très étroite avec l'Infanterie, et contribué dans une large mesure au succès des actions offensives.

“Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme”.

C'est au cours de ce séjour en Champagne que le Général Gouraud commandant la IVème Armée, passant en revue les troupes, procède à la remise de décorations dont la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur de Charles.

C'est également à ce moment là qu'est créé le poste de Commandant de l'Artillerie de la 14è Division, dont fait partie le 47ème R.A. Nommé à ce nouveau poste, Charles cède le commandement du 47ème R.A. au Commandant Rousselle nommé Lieutenant-Colonel.



IV. DU 1ER JANVIER AU 25 JUIN 1917, COMMANDANT L'ARTILLERIE DE LA 14ÈME DIVISION

Le 1er janvier 1917, Charles est nommé Colonel à titre temporaire.

En janvier, les Artilleurs de la 14ème Division font un séjour au camp de Mailly, période d'instruction et de manœuvres avec l'Infanterie. A la fin du mois, par un froid glacial, ils gagnent par étapes le secteur Cauroy-Hermonville, au Nord de Reims.

Dès le 7 février, les batteries entrent en action.

Jusqu'au début du mois de mars, elles prennent part aux combats contre l'ennemi, se déplaçant plusieurs fois dans les environs de Saint-Thierry, Pouillon et Thil.

Le 16 avril, débute la grande offensive de printemps. La neige, la pluie et la boue ont remplacé le froid... Dès le matin, les fantassins de la 14ème Division franchissent le canal de Loivre avec le précieux concours des feux puissants et précis de l'Artillerie. Puis ils avancent de 3 km jusqu'à Berméricourt et jusque sur les pentes N.O. du fort de Brimont.

Après le succès malheureusement sans suite du 16 avril, la lutte continue...

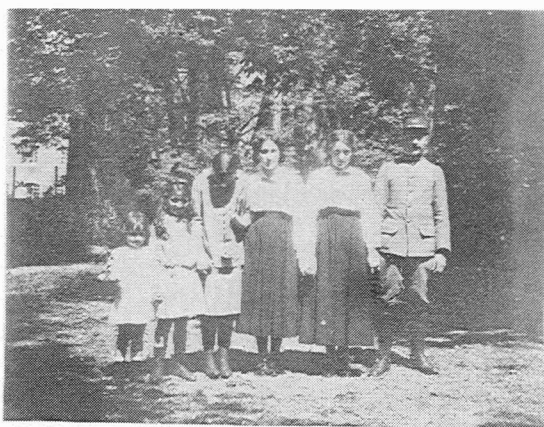
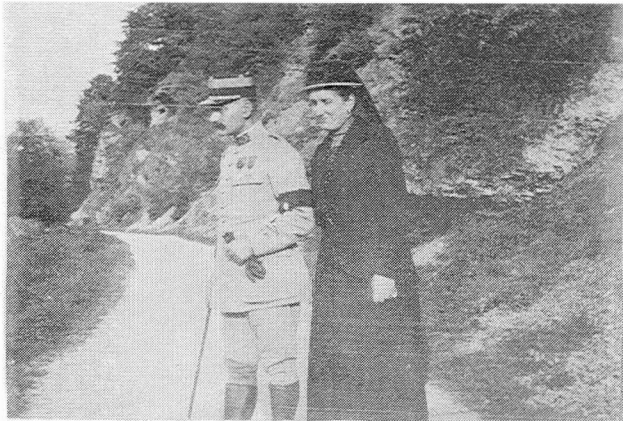
Jusqu'au 24 avril, les batteries restent aux mêmes emplacements.

Du 24 avril au 10 mai, elles se regroupent au voisinage de Villers-Franqueux.

A partir du 10 mai, elles tiennent, à cheval sur le village de Saint-Thierry, le secteur Loivre-Courcy.

Le P.C. de l'Artillerie divisionnaire où se trouve Charles est à Saint-Thierry même, dans une des rares maisons encore debout.

Le 25 juin au matin, Charles, qui avait décidé de visiter la position de la 9ème Batterie du 47ème R.A. près de Thil^{*}, arrive à proximité de ce village alors



13 mai 1917. Dernière permission à Besançon
Charles et Berthe, et leurs enfants

que les obus tombent dru. Accompagné du Lieutenant Siau il continue cependant sa route. Il parcourt la Batterie, puis s'en va, sous la conduite du Lieutenant de Valicourt, visiter un observatoire voisin... C'est alors qu'un obus tombe dans le boyau que suivent les officiers et les réunit tous les trois dans une même mort glorieuse !

Les obsèques et l'inhumation des trois officiers se firent le lendemain 26 juin dans l'église et dans le cimetière du village voisin de Trigny... (à l'ouest de Thil)

Au cours de la cérémonie religieuse, l'aumônier, l'Abbé Payen, rendit l'hommage suivant aux trois officiers :

“La mort a beau frapper, elle ne peut éteindre notre sensibilité, elle ne peut amoindrir nos émotions.

Nous savons tous quels admirables soldats nous venons de perdre ! Ils sont tombés sans trembler sur un sol toujours tremblant, ils sont tombés face au péril, pour achever le devoir.

Je comprends dans un même éloge le Chef idéal avec les deux officiers formés à son école. Dans nos regrets nous ne songeons pas seulement aux promesses évanouies, mais aux exemples féconds qui ont formé l'âme de nos magnifiques troupes.

Ces nobles morts vivent toujours. Ils savaient que pour mener les hommes, il faut leur appartenir. Ils étaient de ceux qui font silencieusement et à chaque heure, les gestes qu'il faut faire, sans bruit, sans forfanterie, en conscience.

La bonté rayonnait dans leurs yeux, dans leurs paroles, dans leurs sourires, dans leur dévouement quotidien.

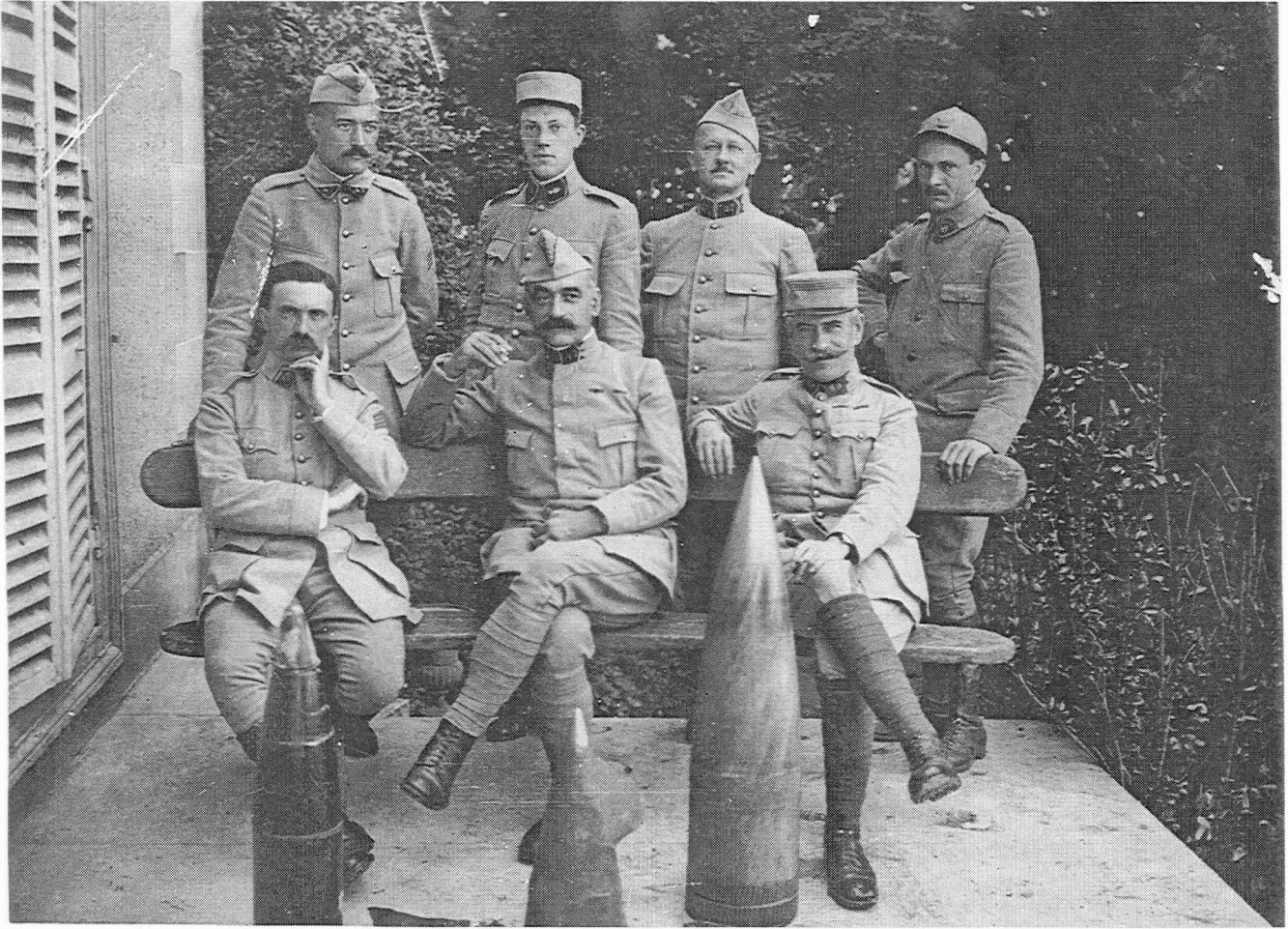
Leur conversation était un charme et une lumière.

Ils n'aimaient pas qu'on les admire, encore moins qu'on les plaigne.

Ils savaient que c'est une force pour soi, pour les autres, de vivre quotidiennement dans le danger. C'est ainsi par leurs exemples, qu'ils faisaient passer l'honneur dans le sang de leur chère et belle artillerie.

Soldats, nous regardons avec admiration ces morts sublimes en plein devoir dans le chaos de la ligne de feu.

Chrétiens, nous prions pour ces belles âmes, qui ont pris subitement leur vol pour l'autre monde. Nous prions surtout pour ceux qui, là-bas, suivaient chaque jour nos morts de leur affection, de leurs tendresses d'enfants et d'épouses,



21 juin 1917, aux environs de Reims
Le Colonel Bernard dans un groupe d'officiers

*(4 jours avant son décès,
le 25 juin)*

de ceux qui savent écrire : Vous êtes à l'avant et j'en tremble, pourtant je vous aime mieux ainsi parce que vous vous dévouez pour la France et pour nous".

Puis au cimetière, le Chef d'escadron Masson, du 47ème R.A. prononça sur la tombe des trois officiers le discours suivant :

*"Mon Colonel,
Mes chers Camarades,*

Si stoïque qu'il soit d'habitude devant la mort, le 47ème Régiment d'Artillerie a trouvé cette fois le coup bien rude.

Les officiers sont silencieux et les hommes arrivent mal à cacher leurs larmes.

Mais votre existence toute de devoir et d'énergie hors lignes nous crient : Debout le 47ème ! Debout et en avant !

Le 47ème séchera ses larmes, il a mieux à faire qu'à vous pleurer, il lui reste à vous venger.

Soyez sans crainte, mon Colonel, soyez sans crainte, mes chers Camarades, ce sera fait, de la part de tous j'en fais le serment en venant vous dire ces quelques mots qui ne sont pas des mots d'adieux, mais des mots d'au revoir.

Au revoir, mon cher de Valicourt !

...

Au revoir, mon cher Siau !

...

Au revoir, mon Colonel !

Des voix plus autorisées que la mienne ont montré la perte, que fait aujourd'hui la France. Laissez-moi vous dire simplement que le régiment, à la tête duquel vous avez été, ne vous oubliera jamais.

Nous avons pour vous, non pas ce respect de commande qu'imposent les règlements rigides, mais plutôt cette sympathie, cette admiration, qui faisaient dire aux hommes quand ils vous voyaient passer :

"C'est un chef" !

La famille d'officiers, dont vous étiez le drapeau, savait votre grande valeur, connaissait votre grand courage et la très haute idée que vous aviez du devoir; la troupe qui vous voyait souvent, vous suivait avec fierté et vous aimait. C'est en allant de l'avant, c'est en allant près d'elle que vous êtes tombé, les hommes n'oublieront pas cela.



Cimetière de Trigny
Tombe du Colonel Bernard

Que le Boche ne chante pas victoire, parce qu'un seul de ses obus vous a fauchés, vous et deux officiers qui vous accompagnaient. Crispé sur ses pièces, face à l'ennemi, le 47ème ne sait qu'une chose, c'est qu'un sang précieux vient de rougir ses étendards. Votre mort glorieuse fera germer des énergies nouvelles. C'est pour la France que vous êtes tombés; comme vous pour elle nous saurons, s'il le faut, faire notre devoir jusqu'au bout."

Le 10 juillet, par ordre général n° 244 de la Xème Armée, Charles est l'objet d'une 4ème et dernière citation :

"BERNARD Charles, Colonel commandant l'Artillerie de la 14ème Division d'Infanterie - Officier supérieur de la plus haute valeur, qui a toujours témoigné en toutes circonstances d'une hauteur et d'une clarté de vue exceptionnelle. Tombé glorieusement au cours d'une reconnaissance en vue de la préparation d'un tir ordonné".

A Vandœuvre, le 30 juin 1996

Bernard GRISON³

³. Epoux de Jeanine MORAILLON, petite-fille de Charles BERNARD.

BACCALAURÉAT ÈS LETTRES
PREMIÈRE PARTIE

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Le Secrétaire soussigné certifie que M. Bernard
Charles
né à Paris
département de la Seine, le 11 Mars 1867
a subi avec succès les épreuves de la *Première Partie* du BACCALAURÉAT ÈS LETTRES,
devant la Faculté des Lettres de Paris, le 31 juillet 1883
avec la mention assez bien

H. Lamoignon

A Paris, le 20 Mars 1883

Vu: Le Doyen,

A. H. Lamoignon

Signature de l'Impétrant :

Ch. Bernard



Pour le Vice-Recteur,
L'Inspecteur de l'Académie,

L. Bos

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Signalement et Notes de l'Élève Bernard Charles
admis dans le service de l'Artillerie par décision du 4 Août 1857

Fils de Louis Prosper
et de Marie Laurent
Né le 11 Mars 1857, à Paris département de la Seine

Signalement:

Taille de 1 mètre 70 centimètres, Cheveux et Sourcils bruns foncés, Front proéminent
Nz fort Yeux grands Bouche grande Menton à fossette Visage ovale
Marques particulières

Constitution et Santé Très bonnet

Profession et Domicile son père, Inspecteur G^e des Ponts et Chaussées à Paris (Seine)
Des parents:

Services militaires avant l'entrée à l'École:

Date d'entrée à l'École: le 1^{er} Novembre 1857

Grades dans l'École: Sergent pendant
Sergent fourrier pendant
Sergent-major pendant

Numéros	d'admission, en 1857, sur 225 élèves admis	59
	de passage de la 2 ^e à la 1 ^{re} Division en 1856, sur 225 élèves	54
	de sortie de l'École sur une liste de 225 élèves	16 ^e
	d'admission dans le service de l'Artillerie sur 1440 élèves	30

(Voir ci-contre les bulletins de classement concernant les N^{os} de mérite obtenus par l'élève pendant son séjour à l'École.)

Conduite Après bien
Tenue Bien
Équitation Très bien

Observations

Paris, le 4 Novembre 1857.
Le Général, commandant de l'École.

Ayoub

Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie.

Signalement et Notes de M^r Bernard, Charles.

Sous-Lieutenant-Élève d'Artillerie.

Né à Paris Dépt de la Seine le 11 Mars 1867

Fils de Henry Prosper et de Marie Laurent.

Domicile des parents. } Son père, Inspecteur général des Ponts et Chaussées
à Paris.

Services militaires

Admis à l'École Polytechnique le 1^{er} sur 221 Élèves, le 1^{er} Novembre 1887

Sorti de cette École avec le N^o 76 sur 218 Élèves.

Nommé sous-Lieutenant-Élève d'Artillerie le 1^{er} Octobre 1887

avec le N^o 30 sur 149 Officiers-Élèves.

A satisfait aux examens de sortie de l'École d'Application, et a obtenu le N^o 24 sur 141 Élèves d'Artillerie

Nommé Lieutenant en 2^{ème} an 3^e Régiment d le 1^{er} Octobre 1889

Signalement: Taille de 1 mètre 78. ; Cheveux et sourcils châtain foncé ;
front découvert ; nez fort ; yeux gris ; bouche grande ;
menton à fossette ; visage ovale Marques particulières :

Constitution et santé: bonnes

Vue: normale

Physique: très bien

Conduite: très bonne

Observations: Grand, bien proportionné, a de l'entrain - caractère
doux - très bon esprit - zélé et travailleur - très bon Cavalier -
peut faire un très bon Officier.

Fontainebleau, le 1^{er} Août 1889.
Le Général de Brigade, commandant l'École,

J. Art...

Opinion du Général de Division, Inspecteur Général de l'École.

Grand et ayant une excellente tenue, de figure
avouée, très bon Cavalier

Est intelligent, travailleur, s'exprime avec facilité
et peut faire un bon officier.

Ecole d'application de Cavalerie.

Cours de 1891-1892.

Certificat de Classement.

Le Général Commandant l'Ecole d'Application de Cavalerie
certifie que

M. Bernard Charles

Lieutenant du 29^e d'Artillerie

a suivi les cours de l'Ecole du 1^{er} Octobre 1891 au

31 Aout 1892 en qualité d'Officier d'Instruction.

et qu'aux examens de sortie de sa division il a obtenu le n^o 6
de mérite sur 21 élèves classés et la note générale: Bien

Saumur, le 31 Aout 1892.

Le Général

Commandant l'Ecole d'Application de Cavalerie,



[Handwritten signature]

Bulletin Semestriel

N^o (2) Bernard, Charles

(3) Capitaine en 2^e au 1^{er} Regt d'Art^{illerie}, 10^e B^{ataillon} - Adjoint au Service des Explosifs,
Chargé du Cours de physique

Classé à l'Établissement le 30 décembre 1896

- (1) Désigner l'établissement.
(2) Inscrire les noms et prénoms.
(3) Désigner le grade, l'emploi ou les fonctions.

Notes détaillées du Chef de Service.

Durée de la présence effective
dans l'établissement, absences déduites.

1 an, 11 mois

Aptitude au service de l'établis-
sement.....

très apte -

Degré de l'instruction acquise
dans l'établissement.....

Au courant des divers services, et plus particulièrement
des explosifs -

Observations particulières.....

(Faire connaître, quand il y a lieu, si l'officier
ayant terminé son instruction dans l'établissement
peut être déplacé, ou si, en raison de son aptitude
spéciale, il doit y être maintenu).

Candidat à l'École de guerre, est presque
arrivé au dernier concours - se représentera
cette année -

A Bourges, le 18 novembre 1896.

Le Chef de Service,

Permechey

Observations du Général Inspecteur permanent des fabrications de l'artillerie.

À maintenir -

A Paris, le 28 novembre 1896.

Le Général Inspecteur permanent des fabrications de l'artillerie,
PAR DELEGATION LE COMMISSAIRE

J. Molleville

MODÈLE E.

Corps ou Service. } *Etat-Major du 7^e Corps d'Armée*

RELEVÉ des notes de M⁽²⁾ *le Chef d'Escadron breveté d'artillerie H. C. Bernard Charles*, de l'Etat Major du 7^e Corps d'Armée

1^{re} PARTIE. — Renseignements à la date du 31 décembre.

Âge: *45 ans* Né le *11 Mars 1867* Grades dans la Légion d'honneur *Chevalier* Vue (10): *Normale*

Taille: *1^m 76* Date de nomination: *31 Décembre 1907* Constitution et santé: *très bonne*

Poids: (3) (4) *Marié enfants: 5* Blessures et citations (7): Équitation: *très bien*

Entré au service le *1^{er} Octobre 1885* Affaires auxquelles l'officier a pris part: Aptitude à faire campagne:

tantant de comme (5) *élève de l'École Polytechnique* Stages accomplis dans le grade actuel (8): Aptitude aux exercices physiques:

de 1885 en raison d'études antérieures. Date de nomination au dernier grade: *24 Juin 1909* Date du dernier stage dans la Réserve ou l'Armée territoriale:

Campagnes: Aptitudes diverses: *Brevet de pilote en ballon libre*

en, du au Détails des services effectifs:

	Ans.	Mois.	Jours.
Armée active.....			
Périodes d'instruction:			
Nombre:.....			
Durée:.....			
TOTAL.....			

 Missions. — Travaux spéciaux (11):

en, du au Temps de commandement (12):

	Ans.	Mois.	Jours.
Du <i>1^{er} Juin 09</i> au <i>24th Juin 11</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>0</i>
Du au			
TOTAL.....	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>0</i>

en, du au Date du passage dans la réserve ou l'armée territoriale (9):

en, du au TOTAL (6)

dont campagnes de guerre ou doubles.

Remonté à l'armée

- (1) Ce millésime est celui de l'année dans laquelle est établi le travail d'avancement. (Ex. : 1912, pour le travail qui doit servir à dresser les tableaux d'avancement et de concours pour 1913.)
- (2) Grade, nom, prénoms et emploi. (Pour les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, porter la profession ainsi que l'adresse complète de la résidence habituelle. Après le grade, ajouter, s'il y a lieu, la mention Br. pour les officiers brevetés.) Pour les interprètes, indiquer la langue.
- (3) Le poids n'est indiqué que pour les officiers de cavalerie.
- (4) Célibataire, marié, veuf, séparé, divorcé.
- (5) Appelé, engagé volontaire, élève de telle ou telle école. Les élèves de l'École polytechnique, des Écoles du service de santé et de l'École vétérinaire bénéficient de majorations d'années de service, pour études préliminaires, dans les conditions déterminées par l'article 27 de l'Instruction du 23 mars 1897 sur le service des pensions (B. O. E. M. vol. n° 66, p. 201). Les élèves de l'École Polytechnique n'ont droit à une majoration que s'ils ont été nommés sous-lieutenants dans une arme spéciale à leur sortie de l'École. Pour les élèves de l'École du Service de santé, ne pas omettre d'indiquer la date de nomination au grade de médecin aide-major de 2^e classe. D'autre part, il importe de tenir compte des interruptions de service qui doivent être indiquées en détail.
- (6) Les campagnes accomplies sous le régime antérieur à la loi du 15 mars 1904 sont calculées en chiffres ronds; celles qui ont été accomplies sous le régime de cette loi sont calculées en ans, mois et jours. Quant à celles qui étaient en cours au 15 mars 1904, elles sont décomptées de la manière suivante : Les douze premiers mois, à partir du début de la campagne, compteront pour une annuité; le reliquat de la campagne sera décompté en ans, mois et jours. Si la campagne en cours au 15 mars 1904, a été d'une durée inférieure à douze mois, elle sera néanmoins décomptée pour une annuité. Les campagnes en cours sont décomptées jusqu'au 31 décembre de l'année de la proposition.
- (7) Nature, date et origine des blessures; détails de la citation.
- (8) Pour l'armée active, stages dans les armes autres que celle d'origine; pour la réserve et la territoriale, dates des périodes accomplies avec le grade actuel.
- (9) Cette date est celle de la radiation des contrôles pour les officiers retraités ou démissionnaires, celle de la libération du service actif pour les hommes de troupe.
- (10) Exprimer en dioptries quand elle n'est pas normale.
- (11) Mentionner les lettres ou témoignages de satisfaction du Ministre. Doivent seules être inscrites les missions individuelles confiées à l'officier, en dehors de ses attributions, par lettre de service émanant du Ministre et non d'un de ses délégués. Le Ministre statue dans chaque cas particulier.
- (12) Pour les capitaines, commandants et colonels de l'armée active seulement.
- (13) Reproduire les notes inscrites sur le feuillet du personnel de l'officier pendant l'année courante; dater et signer pour copie conforme. (Les supérieurs hiérarchiques des chefs de corps ou de services transmettent le présent document en l'annotant.)
- (14) Pour les grades à partir de lieutenant-colonel inclus, le général commandant de corps d'armée laissera un espace suffisant pour permettre l'inscription des notes du général inspecteur du corps d'armée.

301-94-1042.

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

SERVICE GÉNÉRAL
DES PENSIONS.

2^e SERVICE.

1^{re} SECTION.

État civil.

Accusé de réception marqué au dossier

La fiche individuelle du "LIVRE D'OR"
fournie par le 47^e Reg. Mt
atteste qu'il a été avisé de ce décès.

à Monsieur le Maire

du 8^e Arrondissement
Paris,

BORDEREAU D'ENVOI.

POUR LA TRANSCRIPTION D'UN ACTE DE DÉCÈS.

NOMBRE
DE PIÈCES.

OBSERVATIONS IMPORTANTES.

EXPÉDITION DE L'ACTE DE DÉCÈS

d e

Bernard
Charles
Colonel

Etat major 14^e Division

mort le

25 Juin 1917.

Cette pièce est destinée à être transcrite, en exécution de l'article 94 (nouveau, loi du 8 juin 1893) du Code civil, sur le registre d'état civil de ladite commune, lieu du domicile légal du défunt.

Elle doit rester annexée au registre, comme le prescrit la circulaire du Ministre de l'Intérieur, du 21 juin 1894.

Monsieur le Maire est prié de retourner le présent bordereau après y avoir mentionné la date de la transcription.

A Paris, le

2 JUIN 1917

L'acte a été complété par une mention conformément à la loi du 30 septembre 1915.

La transcription devant constituer une copie rigoureusement semblable au document ci-joint, Monsieur le Maire doit d'abord transcrire l'acte avec ses erreurs ou lacunes, et reproduire à la suite les mentions rectificatives ou additives, sans que les rectifications ou additions puissent être incorporées dans l'acte.

4070-086 B-1917. [21557]



L'acte des 8^e arrondissement a été transcrit le
4 Juin 1917, sur le registre
d'état civil de 8^e arrondissement
A Paris, le 4 Juin 1917

Le Maire,
(Cachet de la Mairie.)



QUARTIER GÉNÉRAL

de la ^e Armée

à renvoyer après expiration

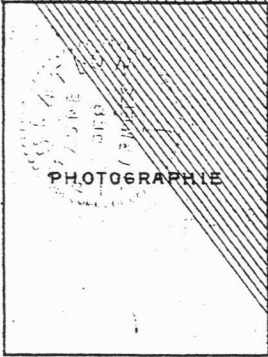
sous peine de non renouvellement

N°

256583

Permis

de circuler par véhicule automobile



OU À DÉFAUT

Signalement du Porteur
du présent Permis

Age _____
 Taille _____
 Cheveux _____
 Sourcils _____
 Barbe _____
 Front _____
 Yeux _____
 Nez _____
 Bouche _____
 Menton _____
 Visage _____
 Teint _____

Signes particuliers _____

Signature du Porteur _____

Nota: Le présent permis n'est valable que pour l'itinéraire indiqué. Il sera périmé à l'expiration de la période de temps fixée. En aucun cas il ne pourra être délivré à titre permanent.

Il est permis à Madame M. Bernard
demeurant à Paris 93 Boulevard Malesherbes
accompagné de deux personnes.

- 1^{er} M. Albert Bernard
- 2^e M. Adèle Bernard
- 3^e _____
- 4^e _____

délivré aux risques et périls
du titulaire du permis

de se rendre à Eprenay à Evreux et retour
en voiture automobile militaire autorisée
par l'itinéraire direct

Le permis de circuler est valable

depuis la journée du premier avril 1918

Délivré le 17 mars 1918

Pour le Chef d'Etat Major

[Signature]



(1) Le signalement et la signature des dites personnes doivent figurer au verso du présent permis.